L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 9 AOUT 1881.

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans

Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination.

STEAMERS.

Altmore Ang. 2073 Young pour Londres, 41 de [illegible]
[illegible] Ang. 1578 Watson pour Liverpool, T & G Forwood
[illegible] 2153 Smith pour le Continent 3e rue.
[illegible] 1436 Douglass pour le Continent, Forstall Ross & Clayton
[illegible] Am. 1435 Baker Laid Up Alger, [illegible] &co
[illegible] 741, [illegible] pour——15
[illegible] W D Clark &co
[illegible] 2040 Gager pour New York 3 2e
[illegible] 808 Otteson pour——
[illegible] G Cerral &co
[illegible] 1641 Dixon pour le Continent, A K Miller &co
[illegible] 884 Heary pour——Alger
[illegible] Ang. 1725 Horn pour le Continent, [illegible] Hall & Vaughan
[illegible] Ang. 2124 Elmsteel pour le Continent, Jos F Lovell &co
[illegible] Am. 1338 Morgan Laid Up Alger, C A Whitney &co

NAVIRES

Crescent City Am. 1305 Kelly pour——
24 1er dist. Silas Weeks &co
[illegible] Am. 1158 Watts pour Liverpool, Byrne, A K Miller &co
[illegible] Am. 1250 Bunker pour——
14 1er dist. en capitaine
[illegible] Ang.—Owens pour——Pointe, town, Hall & Vaughan
Union Am. 977 Barstow pour Brême, 26 1er dist. A K Miller &co

BARQUES.

Alphonse et Marie No 2 Fr.—Privat pour——, 3e dist. Bouscal et Elgarez
[illegible] Ang. 960 Jones pour le Continent, Ferreira, Hall & Vaughan
[illegible] Ang. 500 Ward pour le Continent, Gautier, Forstall Ross & Clayton
[illegible] Am. 1116 Swasey pour——, 10 3e dist. en capitaine
John W Parker Ang. 1227 Delap pour——, Genoa, Hall & Vaughan
[illegible] Ang. 490 Griffin——30 1er dist. Norton & Ball
[illegible] Am. 1029 Tripp pour Brême 34 1er dist. Jos F Lovell &co
[illegible] Ang. 686 McDonald pour Brême 22 1er dist. Hall & Vaughan
St-George Ang. 959 Ryan pour le Havre 50 de dist. Hall & Vaughan

BRICKS.

[illegible] Ang. 264 Turjesen pour——31 1er dist. N O Hynson
[illegible] 299 Aderne pour Gênes Pte Tier, A K Miller &co
[illegible] 183 Magano pour——Alger, en capitaine

GOELETTES.

Early Bird Mer. 151 Olsen pour——Pointe, N O Hynson
[illegible] 120 Arnet pour Bay Islands Pte Tier, S Oteri & Bro
[illegible] Am. 61 Hanson pour——Pte Tier, D Cefalu & son
[illegible] Am. 170 Baker pour——Pte Tier, S Oteri & Bro

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Louisiana, Gager,......parti 30 juillet
Steamship Morgan City, Adams..parti 30 juillet

BALTIMORE.

Barque X Y Manso, Cederela,.....partie 23 juillet

WISCASSET, ME.

Navire Northampton, Murphy, en chargement 24 juin

BOSTON.

Barque D Chapin, Hall......expédiée 30 juillet
Navire City of Boston, Crosby,.......parti 7 juin

BANGOR, MAINE

Navire Ella S Thayer, Given,.......parti 11 juin

LIVERPOOL

Steamship Eastbourne, Fisher,....parti 19 juillet
Steamship Connaught, Woodcock..parti 30 juin
Navire Southern Chief, Higgins,..parti 11 juillet
Navire Orient, Allen,...............parti 19 juillet
Navire Annie Fish, Hoffses,..........partie 3 juin

LONDRES.

Barque Saja, Svendsen,............partie 19 juillet

NEWPORT.

Steamship Fedonia, Sherbourne,..parti 18 juillet
Steamship Weeden, Jennesen, en chargement 8 juillet

HAVRE

Navire Annie Bingay, Walker,.....parti 25 juillet
Barque Yarmouth, Nelson,..........partie 10 juin
Barque Orion, Knudsen,...........partie 5 juillet

BORDEAUX.

Barque Washington, Cosulich,.........partie 3 juin

GENES.

Barque Ferrari, Basso,...............partie 19 juillet

ANVERS

Barque Havre, Davidson,..........partie 26 juillet
Barque Harry Bailey, Sinclair,.......partie 25 juin

ROUEN

Barque Royal Harris, Gilliatt,.......partie 24 juin

BREME

Navire Lizzie Moses, Cox,...........parti 13 juin

INSTITUTIONS.

Externat des Sœurs Marianites de la Sainte-Croix.

LES Sœurs Marianites de la Sainte Croix, établies depuis 1856 dans la paroisse de St. Vincent de Paul, 3e district, ont pris en 1869, à la requête du Rév. P. E. J. Feltier, la direction de l'école paroissiale de St Vincent. A cette époque, les Sœurs avaient, à leur domicile même, rue des Remparts, entre Congrès et Elmyre, un Externat qu'elles ont fermé lorsque l'Ecole paroissiale leur a été confiée. Leurs services n'étant plus nécessaires dans cette école, elles se proposent de rouvrir leur Externat de la rue des Remparts et d'y admettre des élèves à des conditions aussi modérées que celles faites aux élèves de l'école de St. Vincent. En outre des branches enseignées à St. Vincent, il sera donné aux élèves, sans frais, des leçons de musique vocale et de travaux d'aiguille de toutes sortes, et les Sœurs, conformément à leurs règlements, recevront gratis les élèves qui ne pourraient pas payer leur pension d'entrée.

Mme Magloni, connue si favorablement de tout le monde pour son talent de premier ordre comme musicienne, donnera à cet Externat des leçons aux élèves qui auront besoin de ses services. L'ouverture de l'école aura lieu le 1er septembre.

10 juillet—Tous les Dim. jusq 1er sept.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR JEUNES FILLES,

DIRIGÉ PAR MME M. S. FARNET,

225 rue Dauphine.

LA prochaine session commence le 1er septembre 1881. Mme Farnet a fait choix des meilleurs professeurs pour le seconder et profite de cette occasion pour remercier les parents du bienveillant patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour et qu'ils voudront bien lui continuer.

2 août—1m. MarJD.

UNIVERSITE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

—ET—

Collége Agricole et Industriel,

BATON ROUGE, Lne.

COL. Wm. PRESTON JOHNSTON, PRÉSIDENT.

Session de neuf mois commençant le 5 octobre 1881.

Localité saine. Enseignement gratuit. Logement, pension, soins médicaux, etc., $16 par mois. Uniforme peu coûteux. Fort personnel de professeurs compétents. Ateliers du département industriel en opération. Discipline militaire. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au PROF. L. W. SEWELL,

26 juil—1mois Bâton Rouge, Lne.

Université Vanderbilt.

NASHVILLE, Tenn.

Session 1881-82.

LES Départements Académique, Biblique et de Droit ouvrent le 1er septembre; les départements Médical, Dentaire et Pharmaceutique, le 1er octobre 1881. Les prix des cours sont comme suit: Département Académique, $60; Biblique, $15; de Droit, $100; de Médecine, $65; Dentaire, $60; Pharmaceutique, $65. Dix privilèges de suivre les cours valant $100 ch.-un, qui ont été accordés aux étudiants méritants à la clôture de la dernière session. Quatre "Graduate Fellowships" valant $300 chacun, et deux "Post Graduate Fellowships, valant $500 chacun, ont également été accordés.

Les divers chaires de l'Université sont occupées par quarante professeurs et instructeurs. Il y a eu trois cent vingt-deux étudiants de vingt-un Etats [illegible] l'an dernier.

Pour le REGISTRE ANNUEL ou plus amples informations, s'adresser à J. M. Leach, secrétaire de la Faculté ou à

L. C. GARLAND, chancelier.

16 juil—1m

Comté Madison, Virginie.

Près la station Rapidan, Virginie.

ACADEMIE LOCUST DALE.

David P. Boyd, Principal.

AVEC le concours habile dans le département académique, des gradués de l'Université de la Virginie, et d'un officier compétent, dans le département militaire.

Cette académie est fondée depuis de longues années et a toujours été dirigée avec succès. C'est principalement une école préparatoire pour l'Université de la Virginie, donc l'enseignement des mathématiques et des langues anciennes et modernes, l'anglais y compris, est nécessairement de premier ordre.

[illegible] est situé en un des endroits les plus sains et les plus pittoresques de Piedmont, Virginie, [illegible] du Blue Ridge, près la rivière [illegible], et au milieu d'une communauté intelligente et policée; il y a des églises de différentes [illegible].

[illegible] et le terrain sont vastes et [illegible] convenables pour un pensionnat [illegible] commence le troisième lundi [illegible] et se termine le troisième lundi [illegible].

[illegible] conditions sont $100 pour la session de 9 [illegible] toutes les dépenses, moins les vêtements, les livres et les soins médicaux. Pour les [illegible] de l'Evangile, le prix de l'enseignement est de $50 moindre.

[illegible] école est privée et se trouve sous le contrôle du principal.

[illegible] plus d'informations, s'adresser au comté [illegible] Bâton-Rouge, Lne, jusqu'au 1er août et [illegible] Locust Dale, P. O. comté Madison, Va.

D. P. BOYD, Principal.

30 juillet—3 m. TAV.

SPECTACLES, BALS, etc.

Théâtre de l'Opéra,

Rue Bourbon.

Grand Opéra Italien de Strakosch.

L'abonnement pour une saison de 32 soirées de Grand Opéra Italien sera ouvert au magasin de musique de Werlein, 135 rue du Canal, LUNDI 1er août 1881, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Loges d'avant-scène	$384
Loges de premières	[illegible]
Stalles de premières	[illegible]
Parquet	64

L'abonnement sera payable le jour après l'arrivée de la troupe.

[illegible]

WEST END.

GRAND CONCERT

Tous les soirs par le fameux orchestre du

Professeur MOSES,

William Bichel....................cornettiste-soliste

Illumination à la Lumière électrique.

CONCERT EN MATINÉE TOUS LES SAMEDIS, A MIDI.

Les célèbres Gymnastes, les

FRÈRES VALDEZ,

exécuteront sur le Trapèze des tours de force remarquables, tous les soirs, à partir du

LUNDI, 1er AOUT 1881.

Aussi, en voie de préparation, des attraits nouveaux [illegible].

[illegible] quotidiens.

Des convois spéciaux seront fournis à des prix raisonnables sur un avis préalable de trois heures.

Des convois partent de l'intersection des rues Canal et Carondelet à 6:15, 7 heures A. M. et toutes les heures jusqu'à 5 heures P. M., [illegible] 5, puis toutes les vingt minutes.

Le dernier convoi part de la ville à 10:15 heures P. M., et du West End à 11:30 heures P. M.

Le Dimanche les convois partent toutes les 15 minutes.

Trajet, aller et retour, seulement 15 cents.

C. E. EVANS, Surintendant.

5 août—[illegible]

Feux d'Artifice.

Première Grande Exhibition Complimentaire de la Saison.

—AU—

Fort Espagnol,

Mardi soir, 9 Août, 1881, à 8 heures.

Manufacturés expressément pour cette occasion par les artificiers renommés DETWILLER & STREET, de New York, et tirés sous la direction de GEO. W. WEINGART.

PROGRAMME.

1 Grand Bouquet or Rocket Flight.	9 Double Revolving Diamond, Magical Changes.
2 Sun of Glory.	10 Mystery Park.
3 One Colored 8-inch Bombshell.	11 Magic Rose.
4 Display of Tourbillons.	12 One 8 1/2 inch Colored Bombshell.
5 Two double Revolving Fountains and Cascades.	13 Grand Cascade of Twisting Fiery serpents.
6 One 4 1/2 inch Colored Bombshell.	14 One colored 8 inch Bombshell.
7 Silver Bouquet of scintillating Lenders.	15 One grand final temple Piece, 80 feet front.
8 Two 4 1/2 inch Colored Bombshells.	

LA NOUVELLE COMPAGNIE SOUHAITE LA BIENVENUE AU PUBLIC.

Sky Rockets, Colored Fires, Batteries, etc.

Le public est respectueusement informé que cette grande Exhibition égalera en splendeur les magnifiques exhibitions pyrotechniques données l'année dernière au Fort Espagnol. Souvenez-vous, gratuit pour tous.

Prenez les chars encoignure Canal et Bassin Trains tous les quarts d'heure. Chars extra pour le confort du public.

Grand concert tous les soirs comme d'habitude.

PRIX QUE QUINZE SOUS.

31 juil—

Par chemin de fer à Bâton-Rouge.

PREMIÈRE EXCURSION

SUR LE

Chemin de fer Nouvelle-Orléans et Pacific,

Dimanche, 7 août 1881,

Sous les auspices de

L'Association de l'Armée du Tennessee,

DIVISION DE LA LOUISIANE.

Au profit du fonds de leur tombeau.

Prenez le ferry au pied de la rue des Champs-Elysées, à 7 h. a. m.; au pied de la rue Jackson, à 7:15 h. a. m. Les trains partiront d'Alger, à 7:30 h. a. m.; Gretna, à 7:40 h. a. m., arrivant à Bâton Rouge à 11 h. a. m. Ils partiront de Bâton Rouge à 6 h. p. m., arrivant à la Nouvelle-Orléans à 11:30 h. p. m. le même jour. Donnant ainsi aux excursionnistes cinq heures à Bâton Rouge pour visiter les Casernes des Etats-Unis et les institutions publiques suivantes: Asile des Sourds et Muets, l'Université de l'Etat de la Louisiane et le Collége agricole et industriel, le Pénitencier d'Etat, la Maison d'Etat et maints autres endroits beaux et attrayants de la ville de Bâton Rouge.

Un grand concert vocal et instrumental sera donné à Baton Rouge, à 8 heures p. m. sous la direction de ces artistes justement célèbres, MM. Henri Jeubert, premier violon du théâtre de l'Opéra Français, et G. D'Aquin, premier prix du Conservatoire, assistés de Mmes Jeubert, D'Aquin, M. E. Dejan, le pianiste émérite, et autres.

Billets de ce concert à vendre au prix modique de 50 cents pièce, et seront vendus à la Nlle-Orléans et à Bâton-Rouge, [illegible] le concert.

Des rafraîchissements seront [illegible] les trains à des prix modérés.

Aucune liqueur spiritueuse ne sera vendue sur les trains.

Des arrangements seront pris pour le confort des passagers, et des chars spéciaux seront en réserve pour les dames et leurs cavaliers.

Billet pour le trajet—aller et retour—$2.

A vendre par les membres de l'Association au bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Nouvelle-Orléans et Pacific, et dans les principaux magasins de livres, de musique et autres.

[illegible]

NOUS ANNONÇONS

Parce que

Notre commerce de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS diffère de celui des autres maisons, et on sait combien il est apprécié.

Nous avons en magasin des VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS comme tout homme peut les désirer.

Nos prix, proportionnellement, sont tellement au-dessous des prix usuels qu'on ne les connaît jamais.

L'originalité de nos coupes se distingue dans tous nos départements, et, pitié que garder notre vieux stock, nous vendons ce qui nous reste à des PRIX DE SACRIFICE.

Léon GODCHAUX

61 et 63 rue du Canal,

Le premier à introduire des coupes de [illegible] pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

24juil—

COMPAGNIE D'ASSURANCE

—DU—

CROISSANT,

[illegible]

67 et 69, rue du Camp.

[illegible] en 1860.

CAPITAL EN ARGENT.........$400.000

[illegible]

Risques d'incendie, de Rivière et de Marine.

W. E. LYMAN, Président.

[illegible]

Samuel H. Newman,	Samuel H. Kennedy,
Thomas A. Adams,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	[illegible]
H. Hernsheim,	[illegible]
Geo W. Sentell,	[illegible]
P. E. Mortimer,	[illegible]
Reuben G. Bush,	George Martin,
Edward Halle,	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Chas. H. Dolson,	Charles Newman,
D B Grenier,	J. G. Gordon,
Wm A. Phelps,	John Calder,
Paul Marks,	[illegible]
R. H. Adams,	[illegible]

30 juil—1 an VAC.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU, No 10 rue CARONDELET

DIXIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Conformément aux prescriptions de sa Charte la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1881:

Sur risques d'incendie	$71,839 45	
Sur risques de rivière	9,286 65	
Sur risques maritimes	8,535 50	
		$89,661 60
A ajouter, primes non échues 1880		13,455 56
Primes brutes reçues		$103,106 35
Moins primes non échues	$17,773 44	
Moins primes remises et annulations	2,597 33	20,375 77
Primes nettes		$87,731 18
Pertes, etc., payées pendant la même Période:		
Sur risques d'incendie	$34,073 14	
Sur risques de rivière	2,233 33	
Sur risques maritimes	2,115 47	
Réassurance	2,961 50	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	325 94	
Taxes	2,063 10	
Escompte	12,964 33	
Bureau des Réassureurs	1,734 63	
Dépenses, etc., moins l'intérêt	2,964 55	
		$65,349 6[illegible]
Profits nets		$22,381 [illegible]
Réserve pour pertes non acquittées	$1,720 40	
5 pour cent. dividende payé en janvier 1881	5,000 00	
5 pour cent. dividende dû maintenant	5,000 00	
Surplus	10,653 16	
		$22,381 56

La Compagnie possède l'actif suivant:

Comptant	$36,361 93
Primes en voie de perception	11,772 95
Actions de banques et autres	51,554 91
Propriétés foncières	26,264 21
Billets garantis par nantissements	7,735 86
Billets garantis par hypothèques	11,356 91
Billets à recevoir à courtes échéances	5,866 35
Meubles de bureau	1,175 43
Actif total	$152,040 76

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST FRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 12me jour de juillet 1881.

JOHN BENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1881.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, au 30 juin 1881, payable sur demande, faisant dix pour cent payé pour un sur le fonds capital de la Compagnie et un dividende additionnel de cinq pour cent, à tous les assureurs sur leurs primes de participation, en outre de l'escompte de quinze pour cent, déjà reçu par les assurés sur leurs primes brutes, payable à partir du 1er août 1881.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

—Directeurs—

E. FRAGST,	A. WALZ,
M. POPOVICH,	F. AUFDEMKOLK,
E. BALOY,	WM. FAGAN,
M. ARAGUAL,	H. SCHROEDER,
D. HUGHES,	J. SAMBOLA,
A. D. FINLEY,	A. HABER,
THEO. L. SUGG,	S. M. MILLER,
GEO. AUER,	GEO. ELLIS,
F. SANCHO,	J. H. MENGE,
P. THOMMAEHLEN,	M. MANN,
P. E. SARRAZIN,	A. XIQUES,
PETER BLAISE,	B. CAMPIGLIO,
	M. SEEBEL.

14 juillet—

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No. 104 rue du Canal.

Vingt-Septième Etat Annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1881, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$265,539 93	
Risques maritimes	26,455 71	
Risques de rivières	26,513 80	
Total des primes		$318,509 43
Moins primes non acquises		54,003 00
Primes nettes 31 mai 1881		$264,506 43
PERTES PAYÉES.		
Sur risques de feu	$54,232 80	
Sur risques maritimes	5,182 27	
Sur risques de rivières	6,931 58	
Taxes et dépenses, moins intérêt	35,233 97	
Réassurances et primes remboursées	15,943 41	108,374 03
Profits		$156,932 40

La compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$223,900 9
Bons de ville ($42,650)	12,000 00
Actions de banques, de chemins de fer et autres	71,687 12
Billets garantis par hypothèques ou nantissement	145,853 68
1442 actions de la compagnie des Water Works de la Nlle-Orléans	46,215 00
Billets à recevoir	50,303 58
Primes en voie de collection	35,395 36
Scrip de ville ($6,279 28)	2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires	7,300 00
Argent en caisse	73,871 73
	$667,546 33

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 11ème jour de juin 1881.

MICHEL V. DEJEAN, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11 juin 1881, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de 20 pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1881 payable le troisième lundi de juillet prochain.

Dix pour cent d'intérêt sur le fond capital pour l'année expirant le 31 mai 1881, sont payables sur demande.

DIRECTEURS.

P. Maspero,	J. J. Fernandez,
Paul Fourchy,	John Geddes,
John B. Lallande,	D. Fatjo,
Edward Toby,	D. A. Chaffraix,
M. W. Smith,	Chas. Lafitte,
E. W. Taylor.	[illegible]
Ant. Carrière,	
E. L. Carrière,	Chas. J. Carrière

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 2½ RUE CARONDELET.

A vendre à bénéfice sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Barcelone.

Santé c'est Fortune!

TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau; un spécifique pour l'Hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Migraines nerveuses, Affaiblissements des Facultés intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impuissance, Emissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail, Abus [illegible] qui conduisent à la misère, à la démence et à la mort. Une boîte guérira tout cas récent. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre la boîte ou six boîtes pour cinq piastres; envoi franco par la malle, [illegible] reçu du prix. Nous garantissons la cure de tout cas par l'usage de six boîtes. A chaque personne nous transmettant une commande pour six boîtes, faisant accompagner cette commande de la somme de cinq piastres, nous enverrons une garantie écrite de lui rembourser l'argent si le traitement ne réussit pas en la guérir. Garanties données par F. FREDERICKSON, droguiste en gros et en détail, 130 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne. Les ordres par la malle seront promptement exécutés.

5 avril 1an—Dim.Mar.Jeu

> **BUREAU DE PRETS.**
>
> # OTTO SCHWANER,
>
> [illegible] RUE BARONNE, [illegible]
>
> ENTRE CANAL ET COMMUNE,
>
> Près de la SALLE GRUNEWALD.

PRETS D'ARGENT.

[illegible] sur DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc. Arrangement avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE," [illegible] vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, la plus vieil établissement de ce genre en ville, établi depuis 1856. Pendant quatre années, le propriétaire peut garder les gages un an avec les déclarer forfaits et offre des avantages spéciaux dans les cas de prêts extraordinaires.

8 jan—1an

LA SL

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

—

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne,

Mardi, 13 Septembre 1881.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE I.

GROS LOT: $30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 13 Septembre 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$30,000, sont	$30,000
1	Lot de	10,000	10,000
1	Lot de	5,000	5,000
2	Lots de	2,500	5,000
5	Lots d	1,000	5,000
20	Lots d	500	10,000
100	Lots d	100	10,000
200	Lots de	50	10,000
500	Lots de	20	10,000
1,000	Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de [illegible] chacun pour les neuf billets contenant un numéro qui sera gagné le lot de $30,000, sont	2,700
9 Lots d'approximation de [illegible] chacun pour les neuf billets contenant un numéro qui sera gagné le lot de $10,000, sont	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf billets contenant un numéro qui sera gagné le lot de $5,000, sont	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'express.

Souvenez-vous qu'un Tirage du

MARDI, 13 Septembre 1881.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et des [illegible], accompagner les demandes [illegible].

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE

SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de [illegible] pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

Ecrivez pour des circulaires ou envoyez les ordres à

M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.

ou à la même personne au

No 212, Broadway, New-York

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Chas. C. Murdock vs. Edward Baker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3822.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 20 août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le tout et principalement certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Heronne, Clio et Carondelet, mesurant trente-trois pieds six pouces de face à la rue Erato par une profondeur de cent huit pieds entre lignes parallèles, et borné sur le côté vers la rue Carondelet par une allée de neuf pieds de largeur ouvrant sur la rue Erato, pour l'usage de tous les lots qui figurent sur le dit plan.

Laquelle dite propriété est composée de tout le lot désigné par le No neuf et une portion du lot adjacent, désigné par le No dix, sur un plan dressé par Geo. T. Dunbar, voyer, en date du 1er janvier 1848, et déposé pour référence en l'étude de P. Laresche, notaire en cette ville.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de John M. Weimann, par acte passé pardevant Andrew Héro jr., notaire en cette ville, en date du 17 juin 1869.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

19 juillet—19,26, août 2,9,16,20.

Mrs Sarah Hassell vs. la succession de H. H. Hassell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 3503—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 16 août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, lequel est compris entre les rues St-Charles, Carondelet, Général Taylor et Peniston, et mesure comme suit: deux cent onze pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue St-Charles, deux cent huit pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Carondelet, trois cent vingt-six pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Peniston, trois cent huit pieds quatre pouces de face à la rue Général Taylor, conformément à un plan de J. A. D'Hemécourt, en date du 8 septembre 1864, déposé en l'étude de Hugh Madden, anciennement notaire. Les améliorations comprennent un cottage-résidence en bois élevé d'un étage et demi, avec des bâtisses détachées, arbres, arbustes (shrubbery), jardin, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

14 juillet—14,21,28—4,11,16 août.

Mary O'Brien versus Jas. H. Steele et Sarah H. Steele.

Ancienne Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, No 10,997 maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 271.

J. W. Steele et Michael Murphy, subrogé tuteur, versus Mary O'Brien et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 957.

Succession de James H. Steele et Maria Steele, sa femme—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 1592.

EN vertu d'un writ de fieri facias dans l'affaire premièrement mentionnée, et en vertu d'un writ de fieri facias contre J. H. Steele et als. en faveur du défendeur dans l'affaire ci-dessus secondement mentionnée, et aussi en vertu d'un ordre de vente, en date du 12 juillet 1881, dans l'affaire ci-dessus et troisièmement mentionnée, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 16 août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Les trois huitièmes indivis d'un certain lot de terre et les améliorations situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier Commune, Magnolia et Claiborne. Le même lot est désigné par le numéro deux sur un plan de François Y. Boucher, en date du 7 avril 1866, déposé en l'étude de A. Boudousquié, notaire en cette ville, et mesurant vingt-huit pieds six pouces et [illegible] lignes de face à la rue Gravier sur une profondeur de cent-neuf pieds un pouce entre lignes parallèles, acquis le 26me jour d'avril 1866.

2° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville dans l'ilet triangulaire borné par les rues Claiborne, Clara, Perdido, et désigné par le numéro deux sur un plan de J. H. Pitié, voyer, en date du 27 novembre 1860 et déposé en l'étude de C. B. Fortier, ancien notaire en cette ville, contenant, plus ou moins, quarante-sept, du livre de plan numéro [illegible] mesurant trente-trois pieds neuf pouces de face à la rue Clara sur une profondeur de cent [illegible] pieds de quatre pouces et sept lignes sur le côté du numéro un, et cent quatre [illegible] cinq pouces et une ligne sur le côté du numéro trois, conformément au dit plan en date du 7 décembre 1860.

3° Un certain lot de terre situé dans cette ville dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Commune, Gravier et Ste Adèle, désigné comme le No vingt-six, sur un plan de L. H. Pilié, du 12 mai 1848, déposé en l'étude de A. Mazureau, anciennement notaire en cette ville, le dit lot mesure, en pied anglais, vingt-six pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de cinquante-quatre pieds onze pouces et quatre lignes sur le côté vers la rue Commune, cinquante-cinq pieds sept pouces et deux lignes sur le côté vers la rue Commune et vingt pieds et une ligne dans le fond, conformément à un plan annexé à un inventaire en l'étude de T. Soulé, notaire, en date du 20 février 1858. Acquis le 12 octobre 1858.

Saisie dans les affaires Nos 271 et 957.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

15 juillet—15 22,29—5,12,16 août.

Norman Michaelis versus Henry Gerdes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 3613—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 30 août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le 1er District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro deux cent quarante-neuf, borné par les rues Florida Landing, Locust, Cypress et Magnolia, sur un plan de W. T. Thompson, en date du 8 janvier 1845, en l'étude de J. B. Marks, notaire, comme plan No 44, mesurant, en pied anglais, vingt-cinq pieds de face à la rue Florida Landing, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Robert Barnes par acte passé pardevant R. J. Ker, notaire, en date du 24 février 1876.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

29 juil—29 août 5,12,19,26,30

Mme Winnifred Henry [illegible] vs. Christopher Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No. 3909—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 5 septembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Jersey, Valmont et Bellecastle, désigné par la lettre A, sur un plan annexé à un acte passé le 9me jour d'avril 1877, pardevant W. J. Castell, notaire, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de cent-dix pieds entre lignes parallèles; le dit lot est le lot à côté de l'encoignure des rues Jersey et Bellecastle.

Ensemble avec tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Etant la même propriété que la défenderesse a acquise par achat du demandeur, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 9 avril 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

4 août—4,11,18,25, sept 1,4.

VENTE DE CONSTABLE.

A. J. Lewis vs Honoré Thèze.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 1144.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 30 août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Delaronde, Tricou et Bienvenu, désignés par les Nos 4 et 5 sur un plan par A. D'Hemécourt, en date du 15 avril 1875, les dits lots mesurant chacun 30 pieds, 8 pouces 7 lignes de face à la rue Tricou sur 104 pieds de profondeur, entre parallèles, au pied américain.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. V. VINET,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

30 juil—30,9,16,21,27,30 août

S.N.

PIKE'S

Magnolia

WHISKEY

Cincinnati

OHIO.

LE CACHET CI-DESSUS EST LA MARQUE DE VERITABLE ET [illegible]

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

Préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIÈRES MAISONS de gros et Epiceries se vendent à la Nlle-Orléans.

[illegible] 1an

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Henry Bidwell

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3645—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par C. O. Cummings et W. T. Lalbrook, exécuteurs testamentaires du défunt, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

9 août—9 12 16

Succession de Thomas B. Stormes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3448—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Lonson O. Stormes, administrateur de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

7août—7,11,16

Succession de H. Hays.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3757—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wilts, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

3août—3,7,12

Dans l'affaire de Louis Harris, absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3649—Division—Attendu, que Marie David a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle dans l'affaire de Louis Harris, absent, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

3 août—3,7,12.

Succession de Joaquin Vinson Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1[illegible]—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification (s'ils en ont) pour lesquelles le compte et le tableau de distribution présentés par l'administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

3 août—3,7,12.

Succession d'Antonio Garcia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3[illegible]—Division A—Attendu que P. S. Wilts, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Antonio Garcia, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

6 juillet—6,10,14.

Succession de Mme Susan B. Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3[illegible]—Division D—Attendu que Louis J. Bright a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Susan B. Thomas, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

6 août—6,10,14

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Antoine Martin	Lodie Léon
Barger Prosper Jules	Leroux François
Binet Pierre	Lescale Laurent
Brunet Antoine	Lagardère François
Bérot Mlle Emilie et Charles	Landonne Gérard
Bedouin Jacques	Les Louis Clément
Bousquet Dominique	Laplasse Paul
Bonnaut Albert	Legrand Jules Mama
Chevalier Catherine	Madame Françoise
Cazal Bertrand	Mercier Louis
Chevaugeon Etienne	Madame Pierre Martin
Chevrot Pascal	Madame Léonard
Costel (la famille)	Henry
Corrivaux Eugène	Morel Denis
Cazal Paul	Margaret Joseph
Crosnier et Tarbournech	Mey Dominique
Copper Florentan, Fidèle, Emile, Léon	Maire Paul Emile
Charles Armand	Maricent Coliste
Jendin Albert	Naget Paul Camille
Douart Jean	Orcel Julie Vve Binet
Dupuy Jean François	Pache Pierre
Dusclo Marc	Pauton André
Dubois Joseph	Pelou Joseph et Auguste
Dumeny Léon L	Paquet Augustin
Durand Pierre Marie	Pinot Mme
Emmerd Mlle Cecilia	Rouve Mme Jean Marie
Fontaine François	Pascal Félix
Fonbaboch Adam	Rosignier Louis
Ferand Chas	Roux Jean Baptiste
Fontenoux Gabeau Albert	Roux Edmond
	Roux François Edmond
Guignon Stanislas	Roger (la famille)
Gérard Auguste	Reboul Ferdinand
Genouel Marie Vve	Saillet Clément
Grandjean Max	Schubert Rosa
Guillon Clodomir Auguste	Seguin Marie Victoire
Hahn Frédéric	Sersoni Germain
Hervieux Mme Vve	Schnider Mathias
Helion Jean	St-Martin Joseph
Hays Mme (bouchère)	Thorre ou Jamison Joseph
Joy Mme Vve	Tardiff Vincent
[illegible] Fleischmann	[illegible]
Kuechel Gustave Louis	Valentin, André, Antoine Adolphe
Lagorgue Jacques	Verdon Emile
Laborde Jeanne	Vergne Emile

La Nouvelle-Orléans, le 1 juillet 1881.

Le Consul,

Vicomte PAUL D'ABZAC.

11mai—

ANNUAL STATEMENT

OF THE

NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY.

For the year ending the 31st December 1880.

Fire premiums	$307,798 10	
Marine premiums	104,810 45	
Inland premiums	47,872 04	
		$460,480 59
Less—		
Premiums on risks not terminated	$102,601 36	
Return premiums	16,909 96	
Reinsurance	29,501 41	
		$149,012 63
		$311,467
Not earned premiums		
Add—		
Interest, salvage and rents	$41,406 59	
Contingent	15,679 83	
		$57,086 [illegible]
		$368,554 [illegible]
Deduct—		
Fire losses	$64,535 07	
Marine losses	51,489 74	
Inland losses	17,917 81	
	$133,942 62	
Rebate and commission	56,087 26	
Charitable donations	1,191 78	
State and city taxes and licenses	7,233 96	
Board of Underwriters Salvage and Salvage corps	6,007 16	
General expenses, home office and agencies	36,330 02	
		$233,512 79
Gross profits		$135,041
Deduct—		
Dividend of July 1880	$25,000 00	
Dividend Dec., 1880	25,000 00	
Surplus	85,041 52	
		$135,041 52

The company has the following assets:

Cash in banks	$67,101 37	
United States Bonds	220,000 00	
Real Estate (lowest valuation)	89,640 00	
Notes secured by first mortgage on city property	101,000 00	
Notes secured by pledges of available securities	42,550 00	
Notes, loans on call, secured by available securities	32,000 00	
Bills receivable for premiums	16,527 38	
New Orleans Water Works Bonds	26,500 00	
New Orleans City Railroad bonds	26,575 00	
Banks, Insurance Companies and other stocks, par value	14,665 38	
Premiums in course of collection	76,620 30	
Due by agents	2,318 33	
		$715,496 68
LIABILITIES.		
Capital stock	$500,000 00	
Reinsurance reserve	102,601 36	
Unclaimed Dividends	2,855 30	
Dividends of December 31, 1880	25,000 00	
Surplus	85,041 52	
		$715,496 68

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 12th day of January, 1881.

JAS. FAHEY, Notary Public.

We, the undersigned Special Committee, appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to appraise the assets of said company, hereby certify that, after a careful examination, the valuation of said assets, as above specified, is true and correct.

ANT. CARRIÈRE,
W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th of January 1881, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of 5 per cent. on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives.

J. W. HINCKS, Secretary.

New Orleans, January 12, 1881.

DIRECTORS.

JULES ALDIGÉ,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT
D. FATJO,	JULES TUYES.

14 jan—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

VENTE DE MAITRE.

MM. Hoey & O'Connor, encanteurs. Cour de Circuit des Etats Unis, District Est de la Louisiane. No 8566. Lemuel J. Webster vs William H. Renaud et al.

CONFORMÉMENT à un décret de la Cour, rendu et enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, le vingtième jour de juin 1881, le soussigné, maître, procédera à la vente aux enchères publiques au dernier et plus offrant, pour du comptant le vingt-septième jour d'août 1881, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Cette certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sise dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues St. Charles, Prytanée, Jackson et Philippe, et composée de deux certains terrains désignés par les numéros vingt-un et vingt-deux, sur un plan fait par C. O. Hedin, daté du dix-huit Novembre, 1847, et déposé en le bureau de H. B. Cenas, ci-devant notaire en cette ville. Le terrain No vingt-un mesure trente-deux (32) pieds, cinq (5) pouces et trois (3) lignes de face rue St. Charles, sur une profondeur de cent-vingt (120) pieds; le terrain No vingt-deux mesure trente-deux (32) pieds, cinq (5) pouces et quatre (4) lignes de face rue St. Charles, sur une profondeur de cent-vingt (120) pieds, aussi, les portions de derrière des terrains Nos vingt sept et vingt-huit du dit plan, lesquelles sont adjacentes aux terrains plus haut décrits et sont formées par la ligne de division des terrains Nos vingt-deux et vingt-trois passant par les dits terrains Nos vingt-sept et vingt huit.

Deuxièmement—Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant vingt (20) pieds de face rue St-Charles, sur cent-vingt (120) pieds de profondeur, étant borné d'un côté par la propriété précédemment décrite, et de l'autre côté par l'autre partie des terrains Nos dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt dont il forme une partie, décrit dans l'acte hypothécaire à la date du 3 juillet 1866, passé pardevant F. C. Cavellier, notaire, et agissant pour W. H. Peters, exécuté par L. J. Webster à H. G. Stetson et assignés, et aussi dans l'acte hypothécaire de W. W. Renaud à L. J. Webster, en date du 18 septembre 1874, passé pardevant le même notaire.

Troisièmement—Un certain morceau ou une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Jackson, Prytanée, Philippe et St-Charles, et commençant à un point distant de cent-cinq pieds de la rue Jackson, et de cent-vingt de la rue St-Charles; la portion de terre ici décrite mesure, sur une ligne s'étendant de la rue Prytanée et parallèle à la rue Jackson quarante-sept pieds deux pouces et six lignes, de là elle s'étend vers la rue Philippe, par une ligne parallèle à la rue St-Charles, cinquante quatre pieds dix pouces et trois lignes; de là, elle s'étend vers la rue St-Charles sur une ligne parallèle à la rue Jackson, quarante-sept pieds deux pouces et six lignes; et de là elle s'étend vers la rue Jackson, sur une ligne parallèle à la rue St Charles, cinquante quatre pieds dix pouces et trois lignes au point de départ, le tout en mesure américaine, laquelle portion de terre a quarante sept pieds, deux pouces et six lignes de largeur et cinquante-quatre pieds dix pouces et trois lignes de longueur, et comprend la partie de derrière la plus rapprochée de la rue Philippe d'une grande portion de terre composée de tout le terrain numéroté seize, et la moitié de celui ci contigu au terrain numéro quinze, sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 18 novembre 1847, et déposé pour qu'on s'y réfère en le bureau de H. B. Cenas, alors notaire en cette ville, et aussi, tracé sur un croquis fait par N. T. Thompson, sous-voyer de la ville, annexé pour qu'on s'y réfère, à un acte passé par devant Adolphe Boudousquié, ci devant notaire en cette ville, le 21me jour de juillet 1865, résultant de l'acte hypothécaire en sa faveur, accordé par le dit W. H. Renaud, à la date du 8 mars, 1876, passé pardevant S. B. Trist, notaire, et enregistré comme preuve en cette affaire.

Conditions de la vente.—La propriété premièrement et deuxièmement décrite ici, est vendue d'abord pour opérer le paiement de la somme de $6 000 avec intérêt du 1er janvier 1879, jusqu'à paiement dû à la compagnie d'assurance du Hope, et garanti par première hypothèque sur la dite propriété, à être payé comptant, et aussi pour payer et satisfaire la dette de $9,000 due à L. J. Webster, plaintif en cette affaire, avec intérêt de 8 pour cent sur $3000 du 1er janvier 1879, et 8 pour cent sur $3000 du 1er janvier 1880, et 8 pour cent sur $3000 du 1er janvier 1881, jusqu'à paiement parfait, et garanti par une seconde hypothèque sur la dite propriété, à être payé comptant, et pour tout surplus, s'il en est, du prix d'adjudication de la dite propriété en sus du montant dû à la dite compagnie d'assurance Hope et au dit L. J. Webster, l'acquéreur devra et pourra retenir le même, à son choix, entre ses mains jusqu'à concurrence de $3000, montant du dit billet en la possession du dit Webster, de $3000 dû le 1er juillet 1882, garanti par le dit W. H. Renaud, et garanti par hypothèque sur la dite propriété, et le surplus, s'il en est, au comptant.

La propriété troisièmement décrite est vendue pour payer la dette en question précédemment de $9000 avec l'intérêt précité dû à L. J. Webster, et garanti par la première et seule hypothèque sur la dite propriété, à être payé comptant, au moment de la dite vente, et pour tout surplus du prix d'adjudication de la dite propriété précédemment décrite, et excédant il y a de la dette de $9000 envers l'acquéreur jusqu'à concurrence de $3000 du dit excédant, à retenir le montant entre ses mains pour lui être payé par le dit billet non échu, du 1er janvier 1882, et la différence, s'il en est, au comptant.

HENRY C. MILLER, A. G. BRICE, Maître.

23 juil—23,30,—6 13 20 27août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans la ville de Carrollton. Succession de George Herrle. No. 3300—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet, SAMEDI, 27 août 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 juillet 1881 il sera vendu à l'encan, la propriété ci-dessous décrite:

1° Sept lots de terre situés dans la ville de Carrollton, dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Seconde, Jefferson, Dumbarton et Burthe, les dits lots sont désignés par les Nos 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17. Les lots 11 et 12 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 13 forme le coin des rues Burthe et Jefferson.

2° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le même ilet désignés par les Nos 18 et 19, les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Trois lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le même ilet désignés par les Nos 20, 21 et 22, les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 22 forme le coin des rues Deuxième et Jefferson. Les améliorations comprennent [illegible] cottages.

4° Un lot de terre situé dans le même ilet désigné par le No 23 et mesure 30 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Conditions de la vente. Comptant. Un dépôt de 10 pour cent sur le montant de la vente sera requis au comptant à l'heure et au lieu de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Ernest Commagère, notaire.

27 juillet—27 août 6, 14, 21, 27.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIÉTÉS AMÉLIORÉES ET TERRAINS.

Résidence sur la rue Chestnut.

Ilet de terre dans le Sixième District

—ET—

Un intérêt dans une propriété de campagne.

Succession de Charles Gallagher.

No —— Cour Civile de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI, 11 août 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 juin 1881, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la succession de Charles Gallagher. Les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Six ilets de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, à Hurstville, dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 71, 72, 75, 76, 77 et 78, sur un plan original de Hurstville, dressé par E. Buisson, voyer, le 17 de mars 1837 et déposé à l'étude d'Edward Barnett, anciennement notaire en cette ville; les dits ilets sont désignés comme suit, à savoir:

L'ilet No 71, borné par les rues St-David, Green, Arabella et Joseph.

L'ilet No 72 borné par les rues St-David, Green, Arabella et Nashville.

L'ilet No 75 borné par les rues Green, St-George, Arabella et Nashville.

L'ilet No 76 borné par les rues Green, St-George, Arabella et Joseph.

L'ilet No 77 borné par les rues St-George, Long, Arabella et Joseph.

L'ilet No 78 borné par les rues St-George, Long, Arabella et Nashville.

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Chestnut, Quatrième et Coliseum, désigné par la lettre A, sur un plan fait par J. A. D'Hemécourt, voyer, annexé à un acte du 14 juin 1870, pardevant S. Magner, anciennement notaire en cette ville. Le dit morceau ou portion de terre doit être pris à une distance de 100 pieds de l'encoignure de la rue Washington et Chestnut, et mesure 54 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la dite rue Chestnut et la même largeur dans le fond sur une profondeur de 128 pieds 2 pouces 1 ligne entre lignes parallèles, étant la totalité des Nos 6 et 7, et 3 pieds 1 pouce du fond des lots 1, 2, 3, 4 et 5, sur un plan déposé comme plan No 54, en l'étude de E. G. Gottschalk, notaire. Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages, en bois, élégante et moderne, avec dépendances.

3° Un intérêt indivis de $503 40/$850 dans un morceau de terre situé dans la paroisse Concordia consistant de la moitié ouest de la section 8, township 5 nord, range 7 est excepté ce qui en a été échangé pour une partie égale dans le coin nord-ouest de la section 17 dans les mêmes township et range, étant à peu près 25 acres, les dits 25 acres ainsi acquis par échange ayant été requis d'être vendus, faisant à peu près 325 acres plus ou moins avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente comptant sur les lieux.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Edgar Grima, notaire, No 14 rue Carondelet.

10 juil—10 17 26 août 3 11.

HENRY N. SIEBRECHT.

49____RUE ROYALE____49

MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER, RICHES ET ÉLÉGANTS

DANS LE DERNIER GENRE.

Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.

PRIX MODÉRÉS.

21 avril—6m.

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres à la campagne seront exécutés dans le plus bref délai.

20 fév—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR O. VALETON.

Vin rouge en barriques.

Par Alphonse et Marie No 2.

PAR O. VALETON, Encanteur — Il sera vendu au poteau No —, 2ème District le —— août, à 1 1/2 heures de l'après-midi—au débarquement du Alphonse et Marie No 2 de Bordeaux

88 Barriques Vin rouge, Castelmoron (J. Prom 29 Bergerac) & Co.

Conditions—60 et 90 jours de crédit. 8août—

PAR C. E. GIRARDEY

VENTE DE SYNDICS.

Billets—Actions—Propriétés Foncières, Comptes courants et réclamations, dans la banqueroute de Nelson Lamplier & Cie.—No 1787, Cour de District des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

PAR C. E. GIRARDEY ENCANTEUR—Bureau No 31 rue du Camp—JEUDI, 11 août 1881, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. C. Billings juge de la Cour de District des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, siégeant en Cour de Banqueroute, en date du 16 juillet 1881, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Divers comptes et billets à recevoir, comptes ouverts, réclamations, actions, propriétés foncières dans le Kentucky, une liste détaillée desquels peut être consultée au bureau de l'encanteur et sera lue par lui au moment de l'adjudication.

Conditions—comptant sur les lieux.

23 juil—23,25 27 29—1,3,5,7,9,11 août

PAR JAS. P. GUINAULT.

Une action de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, à l'encan.

Succession de J. J. Irby.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 3922.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 13 août 1881, il sera vendu à midi précis, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E, en date du 29 juillet 1881 siégeant à la place de l'Honorable F. A. Monroe, juge de ladite Cour, Division C, et absent en congé.

Une action du New Orléans Cotton Exchange, dont la valeur au pair est de cent piastres. Certificat No 116 daté du 6 mai 1873.

Conditions—Comptant sur les lieux.

2 août—2,7,13

Propriétés de choix, récemment construites, situées dans le Second District de cette ville,

A l'encoignure des rues St-Philippe et Robertson;

La propriété à côté rue St-Philippe No 220, et celle Nos 224 et 224 1/2 rue Villeré, entre les rues St-Philippe et Ursulines.

Succession de Jean Toussaint.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 3748.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 13 août 1881, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A, en date du 11 juil et 1881, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, à savoir:

1° Un terrain d'encoignure situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St-Philippe, Robertson, Dumaine et Villeré, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Philippe sur une profondeur et façade à la rue Robertson de 90 pieds 10 pouces 2 lignes. Ensemble une maison en bois couverte en ardoises ayant huit chambres, dont deux dans la mansarde, cuisine double couverte en ardoises, lieux d'aisance double, citerne, hydrant, cour en partie carrelée, &c., &c., gaz dans la maison.

2° Un autre lot de terre, situé dans le même district et ilet, mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur 120 pieds de profondeur. Ensemble, une jolie maison couverte en ardoises, ayant trois chambres de file, avec porte à coulisses, galerie sur le côté servant de corridor d'entrée, cuisine double couverte en ardoises, lieux d'aisance, hangar, deux citernes, waterworks, porte cochère, cour carrelée et un joli jardin d'agrément, gaz dans la maison avec les installations.

3° Un autre lot de terre, situé dans le même district, dans l'ilet renfermé par les rues Villeré, St-Philippe, Ursulines et Marais, mesurant 40 pieds de face à la rue Villeré sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur. Ensemble une jolie résidence à deux corps de logis Nos 224 et 224 1/2 rue Villeré, ayant un double corridor sur la façade, trois chambres de file avec portes à coulisses, cuisine attenant à la maison ayant de chaque côté trois chambres avec galeries, lieux d'aisance double, le tout couvert en ardoises, deux citernes, hangar, cour carrelée, etc., etc.

Le tout d'après les plans exposés à la Bourse.

Conditions—Deux tiers comptant et la balance à un an de crédit en billets des acquéreurs garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les propriétés seront assurées contre les risques de feu et les polices d'assurance transférées aux porteurs des billets, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des susdits billets seront à la charge des acquéreurs.

Actes de vente pardevant Oct. deArmas, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs seront tenus de payer comptant au moment de l'adjudication 10 pour cent sur le prix d'achat pour garantir la vente.

12 juil—12 23 30, août 6 13

Succession de Raymond Delord.

No 3741.—Division E.

Grande bâtisse en briques No. 40 rue Toulouse, pres Chartres.

Résidence à un étage en briques, No 144 rue Dauphine.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 20 août 1881, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 15 juillet 1881, les propriétés suivantes, savoir:

Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Toulouse, St-Louis, Chartres et Royale, mesurant 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Toulouse sur une première profondeur vers la rue de Chartres de 63 pieds 11 pouces 2 lignes, de là 20 pieds 6 lignes sur une ligne parallèle vers la rue Toulouse et ensuite vers la rue Royale, de là sur une seconde profondeur de 37 pieds 9 pouces 5 lignes, 91 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne opposée et 21 pieds 4 pouces 1 ligne de large sur la ligne du fond. Ensemble une bâtisse en briques à deux étages avec entre-sol, contenant vingt chambres, une bâtisse en briques à quatre étages, ayant cinq chambres et cabinet, hydrant, lieux d'aisance, citerne, cour pavée en plaques, etc., etc.

Un lot de terre situé dans le même district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, St-Pierre et Toulouse, mesurant 33 pieds 3 lignes de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur. Ensemble une maison basse en briques de quatre chambres, deux cabinets, galerie derrière et deux chambres dans la mansarde, cuisine double en briques, et une autre bâtisse en briques construite sur la ligne du fond, hydrant, lieux d'aisance, etc., etc.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date et garantis par hypothèque et privilège de vendeur. Les actes de vente contiendront en outre toutes les clauses usuelles de cinq pour cent pour honoraires d'avocat et transfert des polices d'assurances.

Actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.

17 juil—17,23 30—août 6,13,20.

Hôtels, Sources etc.

BLADON SPRINGS.

L'hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1881.

DES bâteaux à vapeur portant la malle des Etats-Unis partent de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis. Malle quotidienne entre les sources et ici par voie de Backatanna. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins; le scrofule, les affections cutanées l'alcoolisme, et les maladies de femme. Prix: $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux etc. S'adresser à

J. CONNER & Cie.

Sources de Bladon, Comté Choctaw, Ala.

Billets pour les sources, aller et retour, bons pour jusqu'à ce qu'il en soit fait usage, $17.

29 mai—3m. D.Mar.J.

HOTEL LABAT,

A Abita Springs

M. LABAT prévient ses amis et le public en général qu'il est prêt à les recevoir, et qu'il ne négligera rien pour satisfaire ses clients.

19 juin—au 31 août

PENSION FRANÇAISE

A NEW YORK,

No 15 University Place.

PAR NICOLAS BETTING.

Bonne table—Belles chambres—Prix modérés. MM. les voyageurs du Sud patronnent la maison.

9 juin—2m

HOTEL DE L'EUROPE,

A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir: par mois, $45; pour quinze jours $35; par semaine $12.

21 mai—3m

UN PLACEMENT EXCELLENT ET SUR.

"BONS DE CINQ POUR CENT EN OR DE 1951"

—DU—

Chemin de fer Chicago, St. Louis et Nlle-Orléans.

BONS COUPONS OU CERTIFICATS ENREGISTRÉS DE $1000 CHACUN.

CES bons sont garantis par une hypothèque qui couvre les franchises et la propriété entière de la compagnie, y compris le matériel roulant, les branches, extensions, terres ou autres propriétés maintenant possédées ou à quelque époque que ce soit acquise pour le service de ses opérations.

Ce prêt a été autorisé pour consolider les dettes existantes, avec une grande réduction des charges d'intérêt et une augmentation de la dette.

La compagnie du chemin de fer central de l'Illinois possède les deux tiers du capital actions et contrôle cette extension nécessaire de la ligne de Caire à la Nouvelle-Orléans.

Maintenant offerts en vente. Des renseignements plus précis peuvent être obtenus à la BANQUE NATIONALE DE LA LOUISIANE, Nouvelle-Orléans, Lne.

20 juil—1m.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de la plus grande valeur dans le Sixième District.

Succession de Mme Marie Defosse, épouse décédée de Louis Aubian.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, 3 septembre 1881, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 juillet 1881, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Deux terrains dans le sixième district de cette ville, dans le carré compris entre les rues Austerlitz, Constantinople, Levee et Jersey, lesquels terrains sont désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan de A. S. Phelps, voyer, daté du 15 février 1849, déposé en l'étude de J. R. Beard, ci-devant notaire. Le terrain No 11 forme le coin des rues Constantinople et Jersey, et mesure 30 pieds de face rue Jersey sur une profondeur et façade de 111 pieds 7 pouces et 7 lignes. Le terrain No 12 est contigu au terrain No 11, et mesure 30 pieds de face rue Jersey sur une profondeur de 111 pieds 4 pouces et 5 lignes du côté du terrain No 13, et 111 pieds 6 pouces et 2 lignes sur la ligne le divisant du terrain No 11.

2° Quatre terrains situés dans le même district, dans le carré borné par les rues Water, Marengo, Constantinople et Levee. Les dits terrains sont désignés par les Nos 9, 10, 11 et 12 sur un plan déposé en l'étude de Selim Magner, notaire, et mesurent, chacun, 25 pieds 1 ligne de face rue Water, sur les profondeurs suivantes: le terrain No 9 a 100 pieds 6 pouces et 2 lignes sur la limite le séparant du terrain No 8, et 99 pieds 8 pouces sur la ligne du terrain No 10; le terrain No 10 a 98 pieds 5 pouces et 5 lignes sur la limite du terrain No 11, et 99 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du No 10; le terrain No 11 a 97 pieds 5 pouces et 2 lignes sur la limite du terrain No 12 et 98 pieds 5 pouces sur la ligne qui le sépare du No 11 et le terrain No 12 a une profondeur de 96 pieds 4 pouces et 7 lignes de face rue Constantinople.

3° Un certain morceau de terre dans le même district, dans le carré compris entre les rues Milan, Marengo, Laurel et Jersey, mesurant 40 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces, étant formé du lot No 13, et de 10 pieds du lot No 14, d'après le plan de A. S. Phelps, voyer.

4° Deux terrains dans le même district, dans le carré compris entre les rues Constance, Marengo, Magazine et Constantinople, désignés par les Nos 1 et 2 sur le sus dit plan, dans le bureau de Selim Magner, notaire. Le terrain No 1 forme le coin des rues Marengo et Constance, et mesure 28 pieds 8 pouces de face à la rue Marengo sur une profondeur et façade sur la rue Constance de 120 pieds, et le terrain No 2 est contigu au terrain No 1, et mesure 29 pieds de face rue Marengo, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

5° Un terrain dans le même district, dans le carré borné par les rues Constance, Magazine, Général Taylor et Austerlitz, désigné par le No 8, sur le susdit plan, déposé en l'étude de Selim Magner, notaire, et mesure 25 pieds de face rue des Magasins, sur une profondeur et façade rue Austerlitz de 115 pieds 8 pouces, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les susdites propriétés.

Conditions comptant—Les acquéreurs assumeront en sus du montant de l'adjudication, les taxes de 1881. Un dépôt de 10 pour cent sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Les actes de ventes pardevant E. Commagère notaire, aux frais des acquéreurs.

31 juil—31—août 2,6 13,20 27—sept 3.

Meubles de maison, etc. Octavie Trosclair et autres

vs

Lewis Ory, tuteur.

No 3591—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—Bureau 46, rue Royale,—JEUDI, 11 août 1881, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan au No 46 rue Royale, entre Bienville et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henri L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er juillet 1881, dans l'affaire ci-dessus.

Un assortiment de meubles de salon de chambre à coucher, de salle à manger et de cuisine.

Conditions: comptant à l'adjudication.

30 juil—août 3,7,11

Un bon emplacement pour le commerce et une propriété pour une résidence à l'encoignure des rues Orléans et Royale, Deuxième District.

Occupé en partie par MM. Lafargue et Brière comme une librairie religieuse.

Succession de Chas. L. Crozat, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 3704.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR encanteur—Bureau No 46 rue Royale SAMEDI, le 20 août 1881, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 juillet 1881 pour le compte de la susdite succession la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, droits, voies, privilège, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Orléans et St-Pierre, désigné par le numéro un et mesure 31 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Royale, 77 pieds 1 pouce de profondeur et de façade à la rue Orléans, 57 pieds 9 pouces et 11 lignes sur le fond qui le divise du lot No 3, 19 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne perpendiculaire à la rue Royale, puis 21 pieds 3 pouces et 8 lignes sur une ligne perpendiculaire à la rue Orléans, puis 18 pieds 8 pouces et 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Royale, puis 10 pieds 8 pouces et 3 pouces sur une ligne parallèle à la rue Royale, puis 41 pieds 2 pouces et 10 lignes sur la ligne de la rue Orléans Vigné, administrateur de la succession de Bellou Busso Vigné et al, par acte daté exécuté pardevant Adolphe Ducatel, notaire en cette ville, en date du 17 mai 1873.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages. La partie du bas qui est occupée maintenant par MM Lafargue & Brière comme une librairie religieuse et la partie supérieure pour des résidences, ayant sur le premier étage dans le corps de logis trois salons et cabinets faisant face aux deux rues, Orléans et Royale, sur le second étage dans le corps de logis de trois chambres à coucher et cinq chambres dans la mansarde; attenant au corps de logis se trouve une bâtisse en briques à trois étages, ayant six chambres.

La propriété est vendue sujette à bail en faveur de MM. Lafargue & Brière du rez-de-chaussée et du premier étage à l'exception de la dernière chambre qui est au-dessus de la boutique du charpentier et les dépendances du propriétaire pendant le terme de cinquante piastres par mois payable mensuellement et expirant le 31 décembre 1882.

Termes et conditions—Un tiers comptant le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt et garantis de la date de l'adjudication, garantis par privilège et hypothèque sur la propriété vendue. toutes les clauses usuelles relatives à l'assurance et au transfert des polices et de cinq pour cent pour honoraires d'avocat, l'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication le paiement des taxes de l'année 1881 et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente par devant Abel Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur

16 juil—16, 23,30—août 6, 13, 20.

Propriétés améliorées et de valeur dans le Deuxième district,

Rue Roman, entre celle Dumaine et Ste Anne.

Rue Marais, entre le chemin du Bayou et la rue des Ursulines.

Jules Huant, exécuteur testamentaire et autres.

vs

Les enfants mineurs de William Delahaye No 3326—Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, le 20 août 1881, à midi, il sera vendu, à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 15 juillet 1881 par l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, siégeant au lieu et place de l'Honorable F. A. Monroe, juge de ladite cour, Division C, en absence sur congé.

Les propriétés de valeur suivantes, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Derbigny et Roman, désignés par les Nos 10 et 11 sur un plan particulier, dressé par Castaing, arpenteur, et mesurant, au pied américain, 36 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Roman sur une profondeur de 148 pieds 3 pouces et 5 lignes et demie et 36 pieds 4 pouces et une demi ligne de largeur dans le fond, les dits lots sont composés de la portion de deux lots de terre désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan dressé par Pilié, voyer, le 15 mars 1832, déposé à l'étude de L. T. Caire, anciennement notaire en cette ville.

Etant la même propriété que le dit feu E. A. Delahaye a acquise ensemble avec W. F. Delahaye par achat des héritiers de Colvis par acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 22 mars 1872. Les améliorations comprennent un joli cottage retiré de la rue ayant trois chambres et galerie sur le côté, une grande écurie capable de contenir treize têtes d'animaux, deux autres bâtisses ouvrant, puits, etc.

2° Un certain lot de terre, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Ursulines, Villeré et le Chemin du Bayou, désigné par la lettre A, sur un plan dressé par A. de Armas, en date du 22 décembre 1873 et déposé en l'étude de C. T. Soniat, notaire, lequel lot de terre mesure, au pied américain, 35 pieds 7 pouces de face à la rue Marais sur une profondeur de 94 pieds 11 pouces sur une ligne la plus rapprochée de la rue Ursulines, 79 pieds de largeur sur l'autre côté et 55 pieds sur la ligne du fond, le tout plus ou moins, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Laquelle propriété a été acquise de feu E. A. Delahaye ensemble avec W. F. Delahaye, par achat de M. A. E. Germain et Henry Germain, conformément à un acte passé pardevant C. T. Soniat, notaire, le 13 février 1873.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois avec une bâtisse dans le fond, le tout sous le même toit, ayant 7 chambres et cabinets, corridor de côté, une bâtisse dans le fond, cuve, lieux d'aisance, &c., &c.

Termes et conditions—1/3 comptant et le reste à un crédit de un et deux ans, pour billets de l'acquéreur divisés en coupons, garantis par hypothèque et privilège sur la propriété, et portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, les acquéreurs devront payer les taxes payables en 1881 en sus du prix d'adjudication, assurer la propriété et transférer la police aux détenteurs des billets et seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 juil—19,26—2,9,16,20 août

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi, 6 août 1881.

OUVERT LE DIMANCHE de 9 A M A 1 HEURE P M.

LISTE DES MESSIEURS.

Alvarez Frank,	Lajeyre D.
Bar Meno (marchand de l it)	Lenfant Armand,
Camus Julio,	Lopez De,
Catania Guiseppe,	Meros Celestide,
Di Cristina Antonio,	Michiene Gno,
Escude Adrian,	Milan Albert,
Fendi Antonio,	Papa Velati Masellaje,
Fierro Bonito, 2	Pagnaghi Pietro,
Galy Jean	Pagno Eugine,
Gusman Mateo,	Perez Dominique
Lieutan Hyppolite,	Sabato Guiseppe,
	Vetrano Paolo.

LISTE DES DAMES.

Boudousquie Marie Mme.
DeFrenchi Nathalie Mme.

W. L. McMILLEN, Maître de Poste

L'Abeille de [illegible]

C. E. KE[illegible]

Little Brown [illegible] La Belle [illegible]

Dr. J. [illegible]

BODLEY

JOSE[illegible]

QUEY[illegible]

FEUI[illegible]

A DU [illegible]